

CHARENTE

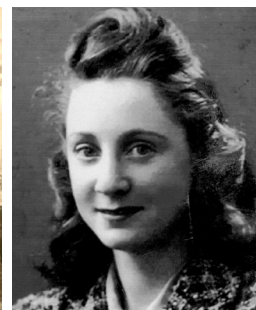
LE DÉPARTEMENT



LIVRET D'EXPOSITION

LES « JUSTES PARMI LES NATIONS »

de Charente



patrimoine16.lacharente.fr // www.lacharente.fr

Facebook Département de la Charente - Officiel // Twitter @charente // Instagram departementcharente

en partenariat avec



Édito



Préserver notre mémoire locale, la conserver et la transmettre, sont des préalables nécessaires à la construction de notre avenir.

Aussi, en tant que président du Département, garant des nouvelles politiques mises en œuvre, il m'importe de valoriser l'histoire de notre département, la mémoire des charentaises et des charentais.

Cette exposition retraçant le portrait de vingt-six « Justes », « justes parmi les nations » pour avoir sauvé, durant la Seconde Guerre mondiale, des juifs persécutés, constitue un témoignage essentiel.

Elle nous amène à valoriser des actes héroïques, à posteriori, tout simplement humains, d'une fraternité en acte.

Je suis fier de vous présenter cette exposition qui doit permettre aux enfants de notre territoire de connaître une partie de leur histoire locale, témoin d'événements nationaux et internationaux ayant entraîné la mort de millions de personnes, stigmatisées pour leur appartenance religieuse ou spirituelle, leurs choix politiques, leur orientation sexuelle, bref, à cause de leurs différences.

Cette exposition doit nous faire mesurer l'importance de la devise républicaine « liberté, égalité, fraternité », valeurs citoyennes que je souhaite porter chaque fois qu'il me sera donné de le faire.

A handwritten signature in black ink that reads "Philippe Bouty". The signature is written in a cursive style and is enclosed within a simple, hand-drawn oval shape.

Philippe BOUTY
Président du Conseil départemental de la Charente

Lettre d'introduction à l'exposition sur les « Juste parmi les Nations » de Charente

« **Qui sauve une vie sauve l'humanité toute entière** ». Cette magnifique parole tirée du Livre d'Isaïe (56-5) est la devise de l'Institut Yad Vashem. Situé sur la Colline du Souvenir à Jérusalem, c'est un exceptionnel lieu de mémoire où des chercheurs du monde entier se rendent par milliers pour étudier, comprendre et transmettre ce qui fut le plus grand crime jamais commis dans l'histoire des hommes : **la Shoah**.

Le Comité Français pour Yad Vashem en est le prolongement sur le territoire national et s'est fixé plusieurs missions :

- Honorer la mémoire des six millions de juifs assassinés par les nazis et leurs collaborateurs de 1933 à 1945.
- Reconnaître tous les actes d'héroïsme, de révolte et de sauvetage se rapportant à ce crime majeur qu'est la Shoah.
- Enseigner aux générations suivantes cette histoire comme une balise d'avertissement contre l'antisémitisme et toutes les autres formes de racisme à travers le monde.
- Enfin, il s'agit de rendre hommage aux « Juste parmi les Nations ».

Mais qui désigne-t-on par cette étrange et belle expression ?

Il existe plusieurs définitions des « Juste parmi les Nations » ; celle qui me semble le mieux correspondre à la réalité est la suivante : « **Les Justes : des gens de toutes conditions qui savent d'instinct distinguer le bien du mal ; ils ont choisi le bien au nom de valeurs universelles de fraternité** ».

Au moment le plus noir de la seconde guerre mondiale, quand la plupart des nations collaboraient avec l'occupant nazi, ils ont ouvert leurs bras, leurs cœurs et leurs maisons à ceux qui étaient pourchassés pour le seul crime d'être nés juifs. Ils ont pris de grands risques pour eux-mêmes et pour leurs proches ; par leur action discrète mais efficace ils ont largement contribué à sauver l'honneur de la France. D'ailleurs la République ne s'y est pas trompée ; depuis 2007, une journée leur est consacrée chaque année au mois de juillet ; ils ont été élevés au rang des Grands Hommes de la Nation et le titre de Résistants leur a été accordé. C'est bien la preuve que les héros ne sont pas seulement ceux des champs de bataille ; il y eut aussi cette armée du cœur et des bras ouverts, celle grâce à qui les valeurs humaines essentielles ont été préservées.

La Charente compte à ce jour 26 « Juste parmi les Nations » sur un total de 4130 reconnus en France au 1^{er} janvier 2020. Notre département occupait une position stratégique car il était partagé en deux du

nord au sud par la ligne de démarcation ; ainsi, les juifs français ou apatrides qui s'étaient joints au flot de réfugiés venus de l'est de la France lorsque la guerre éclata se trouvèrent pris dans la nasse qui se referma sans leur laisser la moindre chance de salut. Mais c'était sans compter les actions de ces 26 courageux charentais révoltés par la barbarie qui se déroulait sous leurs yeux. Ils décidèrent de dire « **NON** » en prenant tous les risques :

- **Non ! à l'arbitraire des arrestations.**
- **Non ! aux séparations parents - enfants.**
- **Non ! aux traitements inhumains infligés sous leurs yeux à une partie de leurs semblables.**

C'est ainsi que, à la barbe de l'occupant, des femmes, des enfants, des vieillards (plus rarement des hommes qui souvent avaient rejoint les maquis du voisinage) partagèrent le quotidien de familles françaises qui non seulement les cachèrent et les protégèrent, mais aussi leur donnèrent autant d'amour qu'aux membres de leurs propres familles. Il est émouvant, 80 ans après les faits, de découvrir que les enfants, petits-enfants, et désormais arrières petits-enfants des familles concernées continuent d'entretenir des rapports cordiaux, amicaux, parfois plus ; et comment ne pas verser une larme quand dans un cimetière perdu au plus profond de la campagne française, on découvre côte à côte les tombes des Justes et des personnes sauvées par eux et restés proches jusque dans la mort.

Que cette exposition mette en lumière les exploits de ces héros anonymes est non seulement une excellente chose ; c'est aussi une nécessité historique. Elle doit être ouverte à tous et permettre de pérenniser le souvenir des années noires de la guerre, période où l'homme a montré les facettes les plus extrêmes de sa personnalité : les meilleures comme les plus horribles.

Je remercie le Conseil départemental de la Charente et ses présidents successifs : MM. François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU et aujourd'hui M. Philippe BOUTY pour leur soutien sans faille, pour la mise à disposition du personnel et des moyens logistiques du département ; je remercie également les personnes qui ont travaillé depuis plus d'un an à cette belle réalisation : M^{me} Élisabeth DURIN, M. José DÉLIAS, M. Jackie FLAUD, M. Pascal LÉVÊQUE.

Je suis persuadé que ce travail fastidieux de recherche et de compilation d'informations qu'ils ont effectué sur les « Juste parmi les Nations » ne sera pas vain et que leur satisfaction sera grande lorsqu'ils verront défiler devant ces panneaux des centaines de jeunes et moins jeunes charentais découvrant, étonnés, les pages cachées mais si belles de leur propre histoire.

Gérard BENGUIGUI

Président de l'Association Juive d'Angoulême et de la Charente.
Délégué régional du Comité Français pour Yad Vashem.

Résister : du latin *resistentia*, résistance, dérivé du verbe *resistere*, se tenir en faisant face, faire volte-face, résister à, tenir bon contre, tenir tête à, s'opposer à. La résistance est l'action de résister. C'est la qualité d'un corps lorsqu'il résiste à l'action d'un autre corps ou la force qui s'oppose à un mouvement. Pendant la seconde guerre mondiale, résister va être le fait de s'opposer à l'occupant allemand et au régime de Vichy en refusant la défaite.

La résistance est multiforme, on connaît la résistance armée qui a été glorifiée par de nombreux films et romans, toutefois la résistance ne se résume pas seulement à celle-ci. La résistance commence d'abord par le refus de la défaite, tel le général de Gaulle rejoignant Londres pour organiser la lutte contre l'occupant, refusant qu'un gouvernement français abdique face aux armées ennemies et livre le pays à l'occupant nazi. Le 18 juin 1940, le général de Gaulle, depuis Londres va lancer son fameux appel en demandant à ceux qui le peuvent de venir le rejoindre pour continuer la lutte, mais surtout appelle les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à lui dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance afin de sauver la patrie.

La résistance va donc d'abord être spontanée, chacun s'engageant selon ses possibilités, le plus souvent sans se rendre compte qu'il fait de la résistance, mais avec une volonté farouche de vouloir agir contre les nazis. C'est le cas par exemple de ceux qui, la plupart du temps par humanisme, vont recueillir des Juifs afin de les préserver des rafles. Ces derniers vont s'engager dans la résistance à l'occupant, au péril de leur vie et de celle de leurs familles. Certains verront leur action récompensée après la guerre lorsque le nouvel Etat hébreu va créer la notion de « *Juste parmi les Nations* » afin de témoigner sa reconnaissance à ces anonymes qui ont sauvé des vies.



Einsatzgruppen, perpétrant les massacres de juifs en Pologne. Photo DR.

L'antisémitisme nazi

Le 30 janvier 1933, Adolf Hitler est nommé Chancelier d'Allemagne. Très vite, il applique sa doctrine antisémite déjà inscrite dans le programme du parti nazi (le NSDAP) des années 1920 qui postule que « Seul peut être citoyen un frère de race. Est frère de race celui qui est de sang allemand sans considération de confession. Aucun Juif ne peut donc être frère de race ».

Dès l'accession au pouvoir d'Hitler, les juifs vont donc être exclus de la société allemande, par différents biais, dont le premier est l'exclusion de la fonction publique. Le 15 septembre 1935 l'adoption des lois de Nuremberg va catégoriser les juifs (juifs, demi-juifs) et les déchoir de la citoyenneté allemande, les priver de l'exercice de certaines professions (professions libérales, enseignants...) et les mariages ou les relations sexuelles entre juifs et « aryens » deviennent un délit afin de préserver la pureté de race allemande. Le durcissement de cette politique va s'intensifier avec la confiscation des passeports des juifs allemands.

Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938, la Nuit de Cristal constituera le premier pogrom d'ampleur étendu à tout le Reich. Il sera déterminant pour la politique d'extermination à venir. Avec la destruction de plus de

7 500 habitations et magasins juifs, l'incendie d'une centaine de synagogues, la déportation de 30 000 Juifs vers Dachau, Buchenwald et Sachsenhausen, l'anéantissement des Juifs est engagé.

Le 1^{er} septembre 1942, Hitler envahit la Pologne, et là encore, la politique antisémite va être appliquée. Elle va concerner plus de deux millions de juifs que les nazis vont supprimer par l'action des Einsatzgruppen (unités SS chargée de massacrer les juifs). Ils vont pratiquer ce que l'on va appeler « la Shoah par balle » en massacrant les juifs polonais, puis ceux de tous les états baltes occupés comme la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie. Devant l'ampleur de la tâche, ils vont alors enfermer les juifs dans des ghettos avant de les envoyer dans les camps d'extermination où, à une échelle industrielle, ils vont pouvoir se débarrasser des juifs de l'est. Le 8 décembre 1941, le camp d'extermination de Chelmno expérimente les premiers gazages.

Le 20 janvier 1942, la conférence de Wannsee élabore « *La solution finale à la question juive* » et arrête les modalités d'organisation et de réalisation de la Shoah dans tous les territoires occupés ou sous contrôle.

Le statut des Juifs en France.

Par les lois antijuives, les persécutions s'étendent à tous les territoires annexés et occupés par les troupes du Reich. En France, le 3 octobre 1940, le régime collaborationniste de Vichy promulgue son premier « Statut des Juifs ». Comme en Allemagne, ils sont exclus de la fonction publique, de l'armée, de l'édition, de la presse et de l'enseignement. Les organisations juives sont dissoutes, à l'exception de l'Union générale des israélites de France (l'UGIF). Les Juifs sont indésirables sur tout le territoire français — zone occupée comme zone libre.

Toutefois, une différence est, dans un premier temps, établie entre Juifs français et étrangers. Mais la répression ne tarde pas à s'abattre sur l'ensemble de la population juive.

Le 4 octobre 1940, les préfets français peuvent interner les étrangers « de race juive » dans des camps spéciaux (Les Milles, Gurs, Rivesaltes) ou les assigner à résidence.

En mars 1941, le Commissariat général aux questions juives est créé avec, entre autres missions, le recensement des Juifs. Le 7 juin 1942, obligation leur est faite de porter l'étoile jaune en public, dès l'âge de 6 ans. Le 11 décembre, la loi impose d'inscrire la mention « Juif » sur leur carte d'identité, ils doivent ensuite porter l'étoile jaune en territoire occupé à partir de mai 1942.



Hélène Lamberger, née Zweigenbaum (au centre en sombre), entourée de ses amies : Fanny Spingarn, Marthe et Rachel Kamholz. Charente, 1942. Collection Hélène Lamberger.

Les rafles

Les arrestations de Juifs se multiplient dans toute la France. Elles s'intensifient à partir de 1942. Les 16 et 17 juillet à Paris, la police française arrête 12 884 Juifs (3 031 hommes, 5 802 femmes et 4 051 enfants) et les regroupe sous les verrières du Vélodrome d'hiver avant de les transférer à Drancy puis de les déporter à Auschwitz.

La Charente n'est pas épargnée. Le 8 octobre 1942, dans la Charente occupée et une partie de la Dordogne rattachée, 422 Juifs sont arrêtés. Ils sont rassemblés dans la Salle philharmonique d'Angoulême (l'actuel conservatoire Gabriel Fauré). Dans une pièce sans confort, étendus sur la paille et dans des conditions d'hygiène sommaires, ils attendent le sort que leur réservent les autorités allemandes auxquelles ils sont livrés.

Le 15 octobre 1942, sur instruction de la SIPO/SD de Poitiers (la police de sûreté allemande), 387 Juifs sont transférés à Drancy. Seuls 35 enfants français échappent à cette déportation sur demande des autorités. Ils sont remis à l'association du père Le Bideau pour être sauvés. Le 4 novembre 1942, une

partie des 387 déportés sont envoyés à Auschwitz (convoi n°40). Les autres partiront le 6 novembre 1942 (convoi n°42). Sur l'ensemble des Juifs arrêtés en Charente et déportés, seuls 8 ont survécu.

Selon des chiffres établis par l'association des Fils et filles de déportés juifs de France présidée par Serge Klarsfeld :

- 75 721 Juifs, dont près de 11 000 enfants, ont été déportés de France de mars 1942 à août 1944, la plupart vers le camp d'Auschwitz.
- 74 convois au total sont partis en direction des camps de concentration ou d'extermination, le premier de Compiègne le 27 mars 1942 et le dernier de Clermont-Ferrand le 18 août 1944.

On a estimé que 72 % des Juifs résidant en France avaient survécu à la Shoah, soit une proportion très supérieure à la moyenne des autres pays européens (33 %). Il y a eu, pendant toute la guerre, 141 000 Français déportés par les Allemands, toutes confessions confondues.

Création de la notion de « Juste parmi les Nations »

Le 19 août 1953 la Knesset (parlement d'Israël), en même temps qu'elle créait le mémorial de Yad Vashem à Jérusalem consacré aux victimes de la Shoah, décida d'honorer « les *“Juste parmi les Nations” qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs* ».

Le titre de Juste est décerné au nom de l'État d'Israël par le mémorial de Yad Vashem : « *Je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne s'effaceront jamais* ». Isaïe, Chap. 56, verset 5.

En 1963, une commission présidée par un juge de la Cour suprême de l'État d'Israël est chargée d'attribuer le titre de « Juste parmi les Nations » à des personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé et sauvé des Juifs persécutés par l'occupant nazi. Yad Vashem estime que l'hommage rendu aux « Juste parmi les Nations » revêt une signification éducative et morale :

- Israël a l'obligation éthique de reconnaître, d'honorer et de saluer, au nom du peuple juif, les non-Juifs qui, malgré les grands risques encourus pour eux-mêmes et pour leurs proches, ont aidé des Juifs à un moment où ils en avaient le plus besoin ; les actes des Justes prouvent qu'il était possible d'apporter au moins une aide aux Juifs. L'argument selon lequel l'appareil terroriste nazi paralysait les initiatives contraires à la politique officielle est démenti par l'action de milliers de personnes de tous les milieux et dans tous les pays, qui ont aidé les Juifs à échapper à la « Solution finale ».

La commission respecte des critères précis et s'appuie sur une documentation méthodique reposant principalement sur les témoignages directs. Les dossiers permettant d'établir la reconnaissance d'un Juste doivent établir, avec plusieurs témoignages concordants, des faits probants tels que :

- Le fait d'avoir apporté une aide dans des situations où les Juifs étaient impuissants et menacés de mort ou de déportation vers les camps de concentration ;
- Le fait d'avoir été conscient qu'en apportant cette aide, le sauveteur risquait sa

vie, sa sécurité ou sa liberté personnelle, les nazis considérant l'assistance aux Juifs comme un crime ;

- Le fait de n'avoir recherché aucune récompense ou compensation matérielle en contrepartie de l'aide apportée.

Une personne reconnue comme un « Juste » se voit octroyer une médaille à son nom, un certificat officiel et son nom est gravé sur le « *Mur d'Honneur* » dans le « *Jardin des Justes* » à Yad Vashem. Cette inscription remplace la plantation d'un arbre faute de place dans le mémorial. Ces symboles sont remis au « Juste » ou à ses représentants lors de cérémonies publiques.

Les lois de Yad Vashem autorisent « à conférer la citoyenneté honoraire aux *“Juste parmi les Nations” et s'ils ont disparu, la citoyenneté commémorative de l'État d'Israël en reconnaissance de leurs actions* ».

Au 1^{er} janvier 2009, 22765 personnes, incluant les membres de la famille qui ont partagé les risques du sauvetage des Juifs, ont été reconnues Justes, représentant plus de 8 000 actions de secours authentifiées de par le monde.

La politique de Yad Vashem est de poursuivre ce programme tant que des demandes de reconnaissance étayées par des preuves lui seront transmises. L'octroi de cette distinction doit honorer des actions incontestables, prouvées, largement individuelles à quelques exceptions comme le village français du Chambon-sur-Lignon, le village néerlandais de Nieuwlande, le réseau polonais d'aide aux Juifs Żegota ou la Résistance danoise qui ont fait l'objet d'une reconnaissance spécifique. Avec le temps la difficulté de trouver des témoignages directs ou le caractère diffus de certaines actions réduisent le nombre des « Justes » identifiables.

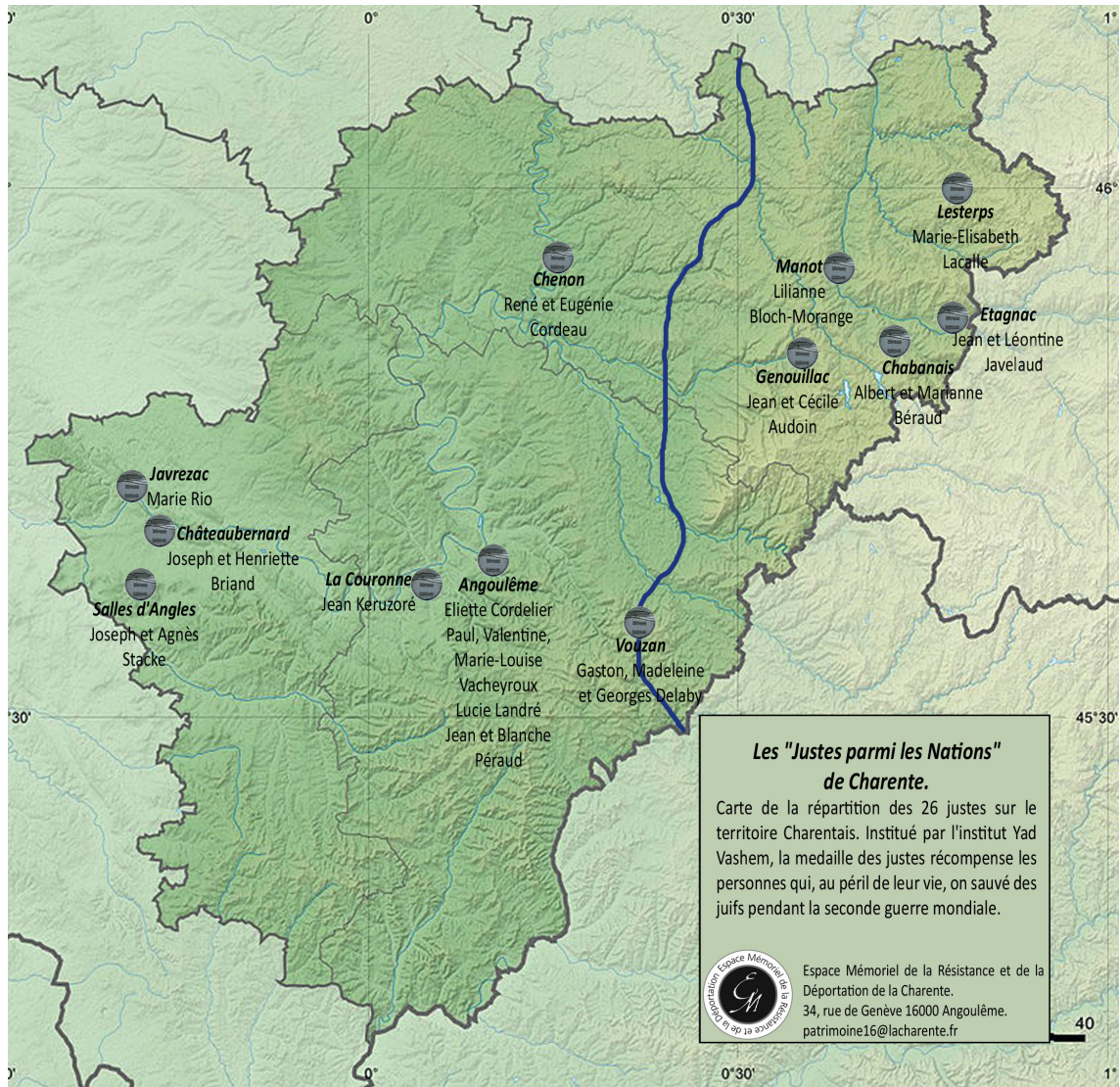
Le livre des Justes ne sera jamais fermé car nombreux sont ceux qui resteront anonymes, faute de témoignages. De plus, de nombreuses actions ont été effectuées par des réseaux très variés, des actions successives de faible portée menées par de nombreuses personnes, assistées par une très large « complicité passive ».

En France, au 1^{er} janvier 2019, 4 130 personnes ont été formellement identifiées comme Justes par Yad Vashem. Mais un bien plus grand nombre, probablement, a dû agir pour sauver de la déportation les trois quarts des Juifs qui résidaient alors en France. En septembre 1939, la France comptait environ 300 000 Juifs. Se répartissant ainsi : 110 000 Français depuis plusieurs générations, 70 000 naturalisés Français et 120 000 étrangers et apatrides.

À ceux-ci s'ajoutèrent en mai 1940 près de 40 000 réfugiés Juifs de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg qui avaient fui sous le choc de l'invasion allemande. Sans oublier les Juifs allemands, expulsés d'Allemagne en France par les Nazis après l'Armistice de 1940, dont 6 538 Juifs du Pays de Bade, du district du Palatinat et de Sarre ; nombre d'entre eux furent internés au Camp de Gurs.



Monument du « Juste parmi les Nations » inconnu à Yad Vashem. Sculpture de Slomo SELINGER.
Photo David ADAM, Yad Vashem.



Carte de la répartition des Justes en Charente. Carte EMRD.

Le rôle des « Juste parmi les Nations »

Si les trois quarts de la population totale juive ont survécu, c'est bien évidemment parce que les Allemands ont perdu la guerre, mais c'est surtout parce que la Résistance et des milliers d'anonymes à leurs côtés se sont battus contre les nazis et le régime de Vichy.

En France, 4 130 personnes ont été reconnues

« Juste parmi les Nations », mais il reste tous ces combattants de « l'armée des ombres » qui ont sauvé des Juifs, malgré le danger. Ils représentent tous un symbole essentiel, une lumière dans l'horreur.

On dénombre 26 « Juste parmi les Nations » en Charente.

CHENON (Charente)

René CORDEAU (1897 – 1975)

Eugénie CORDEAU née Bordaraud (1902 – 1966)

Hersch (Hermann) Voghelhut est Polonais et comme beaucoup d'autres de ses compatriotes, il s'est exilé. Entre 1917 et 1922, ce sont en effet entre 100 000 et 150 000 Juifs qui ont été tués lors des massacres perpétrés contre les Juifs en Biélorussie, en Russie, en Ukraine et une partie de la Pologne.

Pour fuir ces pogroms, Hersch Vogelhut rejoint la France en 1920. Il rencontre Rachel à Paris où elle née; il l'épouse le 23 juin 1924. Ils auront deux enfants : Daniel né en 1925 et Robert en 1929. La famille habite dans le XIX^e arrondissement et possède une prestigieuse chapellerie à la clientèle française, mais aussi internationale.

Hersch Vogelhut a quitté la Pologne pour échapper à la mort, mais depuis les lois de Vichy du 3 octobre 1940 et du 2 juin 1941 portant sur le statut des Juifs, l'étau se resserre.

Hersch Vogelhut sait qu'il va falloir à nouveau partir, sa liberté est menacée. Il fait donc appel à ses relations pour protéger sa famille. Et c'est le couple Cordeau qui s'en chargera.

René Cordeau est maréchal-ferrant et forgeron, sa femme couturière. Ils habitent à Chenon.

Hersch Vogelhut est arrêté en décembre 1941 par la gendarmerie allemande. Interné à Compiègne, il sera déporté le 27 mars 1942 par le premier convoi pour Auschwitz dont il ne reviendra pas.

Après son arrestation, les Allemands ne tardent pas à revenir chez lui. Ils cherchent son fils aîné, Daniel. Mais l'appartement est vide, Rachel et ses deux enfants se sont réfugiés chez des voisins et se préparent à quitter Paris pour Chenon.

Le jeune Robert, âgé de 13 ans, est alors confié à la famille Cordeau pendant que Daniel et sa mère fuient vers le Tarn-et-Garonne, à Caussade, la capitale du chapeau piqué, où ils vont travailler en usine. Mais Daniel n'échappera pas à l'arrestation dans les ateliers de

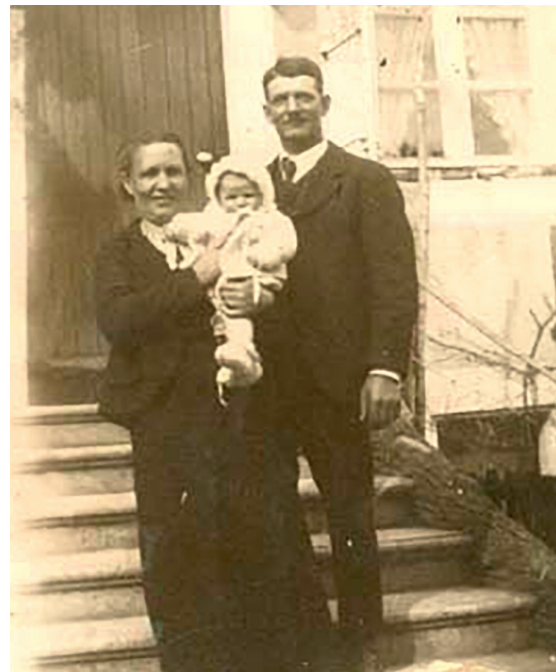
l'entreprise. Déporté en Allemagne, il sera cependant libéré par les Américains en 1945.

En août 1944, Rachel vient reprendre son fils protégé par les Cordeau à Chenon. René Cordeau lui remet alors les 50 000 francs qu'elle lui avait confiés pour les frais de l'enfant. René Cordeau indiqua que le jeune Robert l'ayant aidé dans les travaux des champs, il n'avait nullement besoin de cet argent.

Robert témoignera avoir été traité comme un fils par la famille Cordeau. Les familles sont restées très liées bien après la guerre, il sera enterré auprès de ses bienfaiteurs dans le cimetière de Chenon.

Le 20 novembre 2012, René et Eugénie Cordeau furent distingués « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem.

La cérémonie de remise de médaille se déroula le 21 octobre 2013 à la mairie du X^e arrondissement de Paris.



René et Eugénie Cordeau avec leur fils.
Collection particulière.

JAVREZAC (Charente)

Marie RIO PÉRON (18 juillet 1910 – 21 avril 1999)

En 1939, toute la population de Hellmer, une commune mosellane située à la frontière allemande, est évacuée. Comme bien d'autres familles, les Lévy (les parents, la grand-mère, les deux fils et la fille) se réfugient à Javrezac et logent au 8, rue de l'Église.

Après l'armistice de juin 1940, la plupart des habitants de Hellmer rentrent chez eux, mais pas les Lévy, ils restent à Javrezac, une commune pourtant située en zone occupée. Le 7 juin 1942, obligation est faite à tous les Juifs de porter l'étoile jaune. Un voisin des Lévy, monsieur Péron, conseille alors aux Lévy de partir en zone sud. Les deux fils Lévy, Raymond 20 ans et Gilbert 19 ans, décident de partir et, grâce aux indications de monsieur Péron, parviennent à franchir la ligne de démarcation. Grâce au chef de gare de Ruelle, membre de la famille Péron, Gilbert et Raymond se cachent dans la cuve à eau d'une locomotive qui va les transporter. Mais Denise, leur sœur âgée de 17 ans, n'est pas autorisée par ses parents à suivre ses frères, ils la considèrent trop jeune pour prendre de tels risques.

Denise rejoindra la zone libre plus tard, avec l'aide de Marie Péron, la fille de monsieur Péron. Marie l'accompagne en train jusqu'au lieu où un passeur l'attend. Denise a retiré son étoile jaune et circule sans papiers d'identité pour déjouer les nombreux contrôles allemands. Mais elle n'en subit aucun. Après avoir franchi la ligne de démarcation à La Rochefoucauld avec Marie Péron, Denise arrive donc saine et sauve en Dordogne où elle est prise en charge par l'O.S.E. (l'Œuvre de secours aux enfants) et sauvée.

Raymond Lévy, l'un de ses frères, arrive en Espagne le 23 janvier 1943. Arrêté et interné à la prison de Figueras, il rejoint l'Afrique du Nord et la France Libre en novembre 1943. Il s'engage alors dans l'unité spéciale des « *Commandos de France* », exclusivement composés d'évadés. En 1944, il participe aux combats de la libération du Jura et de Belfort.

Après la guerre, il recevra la Croix de guerre, la médaille militaire et la Légion d'honneur.

Restée à Javrezac, la famille de Denise et Raymond Lévy ne connut pas le même sort. Leurs parents et leur grand-mère, ainsi que d'autres membres de la famille (soit 11 personnes au total), furent arrêtés le 31 janvier 1944 et déportés. Ils seront assassinés le 15 février 1944 à Auschwitz.

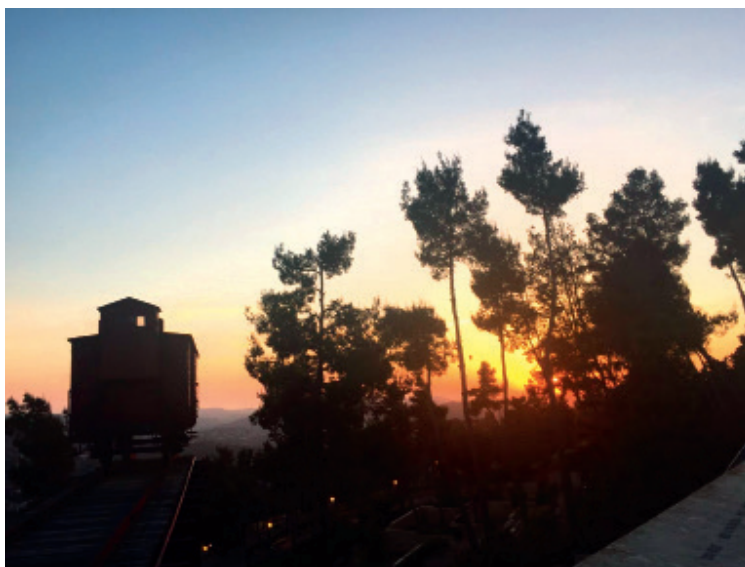
Sans l'engagement de Marie Rio Péron, Denise les aurait suivis dans la mort.

Marie Rio Péron hébergea aussi la famille Diedisheim pendant six mois et participa au sauvetage de Frédéric Rubinsztajn (Freddy Rubenstein) caché par la famille Briand à Châteaubernard.

Le 24 octobre 1995, Marie Rio Péron fut distinguée « Juste parmi les Nations » par L'Institut Yad Vashem Jérusalem.



Marie RIO et ses parents. Collection particulière.



Mémorial de la Shoa, Yad Vashem.
Photo G.Benguigui.

ANGOULÊME (Charente)

Paul et Valentine VACHEYROUX

Marie-Louise VACHEYROUX (leur fille)

Paul et Valentine Vacheyroux sont épiciers et voisins des Szybel, un couple de Juifs polonais qui ont fui, comme des milliers d'autres, les pogroms en Pologne. Ils ont émigré en France et se sont installés au début de la guerre à Angoulême où naîtra leur fille Yeta, en 1940. Les familles Vacheyroux et Szybel sont très proches et leur amitié sauvera la fillette.

En 1942, le couple Szybel est arrêté et déporté. Il ne reviendra pas des camps de la mort.

La famille Vacheyroux, consciente des risques encourus par leurs amis juifs, s'était engagée auprès d'eux à s'occuper de leur fillette si elle devait rester seule. Au moment de l'arrestation de ses parents, Yeta est âgée de deux ans. Les autorités administratives la placent dans un orphelinat. Mais les Vacheyroux ne l'abandonnent pas à sa solitude et lui rendent visite le plus souvent possible, jusqu'à ce que sa santé se dégrade rapidement. Paul et Valentine Vacheyroux décident alors de la ramener chez eux où leur fille de 16 ans, Marie-Louise, va s'occuper d'elle. Cependant, le danger est toujours là. Les Juifs français sont également traqués et menacés. Il faut absolument éloigner Yeta d'Angoulême. Les Vacheyroux connaissent une nourrice, près

de Marthon. Elle accepte de cacher et de protéger l'enfant.

C'est Marie-Louise qui l'emmènera par le train, puis la portera dans ses bras pour lui faire parcourir les 3 km qui les séparent du domicile isolé de la nourrice où elle restera jusqu'à la Libération. Yeta est sauvée.

À la fin de la guerre, les Vacheyroux souhaitent adopter la petite Yeta. Mais leur demande fut rejetée, car peut-être avait-elle encore de la famille quelque part. De 1945 à 1948, Yeta fut donc placée dans un foyer administré par l'association d'aide aux enfants juifs persécutés, l'O.S.E (l'Œuvre de secours aux enfants). Elle y restera jusqu'en 1948, date à laquelle un membre de sa famille fut retrouvé à Metz. Il s'agissait d'une tante qui l'adopta.

Bien des années après, Yeta devenue adolescente et qui n'avait rien oublié de son enfance, retrouva les parents Vacheyroux. Elle resta l'amie de Marie-Louise toute sa vie.

Le 27 octobre 1987, Paul, Valentine et Marie-Louise Vacheyroux furent distingués « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem.



Mémorial de la Shoah, Yad Vashem.
Photo G.Benguigui.

ANGOULÊME (Charente)

Jean PÉRAUD (22 avril 1901 – date inconnue)

Blanche PÉRAUD (7 août 1903 – date inconnue)

Jean Péraud est comptable dans une entreprise d'Angoulême alors que Blanche, son épouse, est employée des Postes. Les Péraud sont les voisins et amis de la famille Erner, des Juifs polonais émigrés, parents de deux enfants.

En juillet 1941, monsieur Erner est arrêté en juin, interné à Drancy et déporté à Auschwitz où il sera assassiné. Cruauté de l'Histoire, c'est là qu'il était né. Madame Erner reste seule à Angoulême avec sa mère âgée et ses deux enfants, Berthe 5 ans et Denis 2 ans. Elle redoute d'être arrêtée à son tour, il lui faut protéger ses enfants avant qu'il ne soit trop tard. Elle demande alors l'aide de Jean et Blanche Péraud. Ils n'ont pas d'enfants et, sans hésiter, ils accueillent le petit Denis et le présentent à tous comme leur fils. Sa sœur aînée, Berthe, est confiée à l'abbé Lair, à Montmoreau. Les inquiétudes de leur mère étaient fondées. Quelques mois après son mari, elle est arrêtée à son tour, internée comme lui à Drancy, déportée et assassinée elle aussi à Auschwitz. Sans doute à la suite d'une dénonciation, le domicile des Péraud est fouillé par la police, en vain. Jean et Blanche Péraud ne sont pas arrêtés, le petit Denis est sauvé. Malgré leur inquiétude constante,

ils restent libres ainsi que l'enfant. Après la guerre, Denis sera adopté par des membres de sa famille.

Blanche Péraud et Denis ne se retrouveront que bien longtemps après, à la fin des années 1970. Mais bien trop jeune à l'époque du drame qui avait frappé sa famille, il n'avait pas gardé de souvenirs précis de sa famille d'adoption clandestine.

Le 13 mars 1978, Jean et Blanche Péraud furent distingués « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem.

Aujourd'hui octogénaire, Denis Erner vit en région parisienne.



Mémorial de la Shoah, Yad Vashem.
Photo D. Adam.

ANGOULÊME (Charente)

Lucie LANDRÉ (1901 – 2003)

Isaac et Tova Wegner sont Juifs d'origine polonaise. Ils ont eux aussi fui les pogroms pour rejoindre la France dans les années 1920. Ils ont deux filles, Renée 15 ans et Charlotte 10 ans. Les deux adolescentes sont scolarisées au cours complémentaire Anatole France d'Angoulême où Lucie Landré enseigne l'Histoire-Géographie et les Sciences naturelles.

La grande rafle antijuive s'abat le 8 octobre 1942. Lucie Landré apprend par ses élèves que Renée et Charlotte ont été arrêtées avec leurs parents. Comme des centaines d'autres, la famille est regroupée dans la salle philharmonique (l'actuel Conservatoire Gabriel Fauré), Place de la Gendarmerie (aujourd'hui Place Henri Dunant). Toutes ces familles doivent être conduites par les gendarmes allemands à la gare d'Angoulême où des wagons à bestiaux les transporteront à Drancy puis Auschwitz. Vers midi, Lucie Landré se trouve dans l'appartement de son amie Éliette Cordelier, enseignante elle aussi. Elles aperçoivent des enfants en pleurs qui sortent de la salle philharmonique, poussés par les Allemands. Parmi ces enfants, elles reconnaissent Renée et Charlotte. Lucie Landré et son amie Éliette Cordelier n'hésitent pas, elles décident de les sauver. Profitant de la confusion, Lucie parvient à extraire les deux sœurs et promet à leurs parents qu'elle a reconnus dans la cohue de les protéger. Éliette Cordelier va les cacher chez elle, et après leur avoir procuré de faux papiers d'identité, Lucie Landré les aidera à franchir la ligne de démarcation pour entrer en zone libre, grâce à un passeur, Georges Delaby.

La Gestapo et la milice surveillent Lucie Landré, mais elle ne sera jamais inquiétée ni arrêtée. À la Libération, l'enseignante n'oubliera pas ses protégées désormais orphelines. Elle les remettra à l'O.S.E. (l'Œuvre de secours aux enfants juifs) qui les prendra en charge et les placera dans des familles. Mais toute sa vie, elle gardera un lien avec celles qu'elle appelait avec affection

ses petites Juives ». En août 1993, Charlotte Wegner fit le voyage de Tel Aviv, où elle vivait désormais, à l'Hôtel de Ville d'Angoulême pour assister à la cérémonie de remise de la Médaille des Justes à Lucie Landré.

C'est le 1^{er} août 1993 que Lucie Landré fut distinguée « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem.

À noter qu'un prix « Lucie Landré » récompense, depuis 2005, les meilleurs élèves du collège Anatole France d'Angoulême, là où elle avait enseigné.

Lucie Landré, en 1948, fut également avec Suzanne Noël, la grande chirurgienne réparatrice des Gueules cassées de la Première Guerre mondiale, à l'origine de la création du club Soroptimist d'Angoulême dont le but est de promouvoir le statut des femmes dans la société et la vie professionnelle.

Lucie Landré fut également distinguée Commandeur des Palmes académiques et Chevalier de la Légion d'Honneur.



Lucie LANDRÉ. Collection particulière.



Mémorial de la Shoah, jardin du souvenir. Yad Vashem. Photo D. Adam.

ANGOULÊME (Charente)

Élie CORDELIER, Marguerite CORDELIER, Éliette CORDELIER (leur fille)

L'histoire de cette famille est reliée à celle de Lucie Landré. Les deux sœurs, Renée et Charlotte Wegner ont donc franchi avec succès la ligne de démarcation et ont pu rejoindre, saines et sauvées, la zone sud. C'est Éliette Cordelier qui a organisé leur accueil en Dordogne chez ses parents, Élie et Marguerite Cordelier. Eux aussi ont accepté de sauver de la mort les deux jeunes adolescentes juives. Ils vont les héberger pour les protéger. Élie et Marguerite les reçoivent donc chaleureusement chez eux, à Périgueux. Mais ils habitent en ville où il est difficile de rester discrets. Ils sont inquiets et redoutent une dénonciation, c'est pourquoi

ils décident de se rapprocher de l'O.S.E. (l'Œuvre de secours aux enfants juifs) pour prendre conseil. L'O.S.E. leur confirme qu'il est en effet plus prudent d'éloigner les deux sœurs. Renée sera placée dans un pensionnat catholique et Charlotte emmenée à la campagne auprès des Véliska, une famille parente des Cordelier qui habitait le village de Chardeuil.

Renée et Charlotte Wegner étaient sauvées.

Le 1^{er} août 1993, Élie Cordelier, Marguerite Cordelier et Éliette Cordelier furent distingués « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem.



La famille Delaby. Photo Yad Vashem

VOUZAN (Charente)

Georges DELABY (25 février 1896 – 05 avril 1964)

Madeleine DELABY (13 septembre 1898 – 08 mai 1978)

Gaston DELABY (leur fils)

Approché par Lucie Landré, Georges Delaby est le passeur qui permet à Renée et Charlotte Wegner de franchir la ligne de démarcation pour entrer en Dordogne, zone non-occupée, afin de rejoindre le couple Cordelier.

Georges et Madeleine Delaby sont agriculteurs et ils habitent avec leurs quatre enfants à Chatelard-de-Vouzan. Ce village est traversé par la ligne de démarcation et la ferme des Delaby se trouve dans la zone contrôlée par Vichy et les Allemands. Le fermier connaît tous les chemins qui mènent en zone libre, tous ceux que rejoignent, grâce à son aide et contre rémunération, ceux qui fuient. À l'automne 1942, Lucie Landré lui avait demandé de conduire Renée et Charlotte à Périgueux, ce qu'il avait accepté.

Avant leur départ, les deux adolescentes rencontrent Georges Delaby et lui expliquent que leurs parents ne leur ont pas laissé une somme suffisante pour payer les deux passages. Sans doute ému, Georges Delaby refuse l'argent, il leur fera franchir la ligne de démarcation gratuitement.

Suivant ses instructions, Renée et Charlotte prirent donc le train pour le sud, sans bagages. Mais Georges Delaby ne les laisse pas seules, il

est installé à quelques compartiments du leur. Arrivées à destination, elles le suivirent de loin, à pied, jusqu'à ce qu'il s'arrête dans une forêt pour les attendre et qu'il leur explique la suite de l'opération : rester toujours à distance, marcher rapidement, mais surtout sans bruit jusqu'à destination. Après des heures de marche jusqu'à l'aube, Georges Delaby, Renée et Charlotte Wegner arrivèrent enfin à la ferme. Madeleine, la femme de Georges et Gaston, leur fils, accueillirent chaleureusement les deux jeunes filles qui restèrent à la ferme une dizaine de jours, le temps de se mettre à l'abri du danger. Lorsque la situation fut plus favorable, Georges Delaby conduisit alors Renée et Charlotte à Périgueux, chez les parents d'Éliette Cordelier qui les attendaient.

De ce bref séjour chez les Delaby naquit une amitié qui dura bien longtemps après la Libération.

Jusqu'à ce qu'elles rejoignent Israël, Renée et Charlotte Wegner revirent souvent cette famille de passeurs auprès de laquelle elles passaient leurs vacances.

En 1993, Georges, Madeleine et Gaston Delaby furent distingués « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem.



Jean Kéruzoré. Collection Yad Vashem.

LA COURONNE (Charente)

Jean KÉRUZORÉ (08 juin 1919 – 15 juin 1989)

Jean Kéruzoré est mobilisé au début de la guerre. Rapidement fait prisonnier, il s'évade, mais il est cependant arrêté et réussit à s'enfuir du train qui le transportait en Allemagne. Après de nombreuses péripéties, il arrive à La Couronne où il loue un logement. Il est ensuite engagé à un poste d'ingénieur dans une usine locale dont les propriétaires connaissent son histoire et savent qu'il est recherché. Jean Kéruzoré est Parisien et les Allemands ne l'ont pas oublié. Ils le traquent et fouillent régulièrement son appartement à Paris en espérant le retrouver pour l'arrêter. Jean Kéruzoré a des amis juifs à Paris, notamment Rose Spier et ses enfants Reine et Robert. Après la grande rafle de juillet 1942, Rose se rapproche de Jean Kéruzoré par l'intermédiaire d'un ami commun, André Nemery qu'elle épousera

d'ailleurs plus tard. Il lui faut fuir Paris et cacher sa famille. Malgré le danger, Jean Kéruzoré héberge les Spier pendant huit mois à La Couronne, avant de les aider à franchir la ligne de démarcation pour se rendre en zone sud. Les Spier rejoignent Grézy-sur-Isère en Savoie et s'installent dans une maison appartenant à Robert Némary.

Sans doute dénoncé par un mouchard et à nouveau pourchassé par les Allemands qui fouillent son logement peu après le départ des Spier, Jean Kéruzoré doit fuir La Couronne. Il se réfugie dans une ferme de Baignes-Sainte-Radegonde (Charente) et, loin de la ville, il échappe à la police.

Le 18 avril 1989, Jean Kéruzoré fut distingué « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem.

CHATEAUBERNARD (Charente)

Joseph BRIAND (02 septembre 1872-26 août 1957)

Henriette BRIAND, née GANDAUBERT (24 mars 1886 – 09 janvier 1946)

Joseph Briand est employé de la maison de Cognac Pellisson et sa femme, Henriette, mère au foyer. Ils ont sauvé et accueilli le petit Freddy Rubinsztajn, un enfant juif de 5 ans, né le 5 août 1935 à Paris. Ses parents sont Polonais. Son père Bernard est né à Konskie et sa mère, Sonia, à Pabanice. Bernard et Sonia Rubinsztajn sont arrivés en Moselle et à Sarreguemines en 1931. Depuis 1939, le père de Freddy est engagé volontaire dans l'armée française. De 1940 à 1944, comme toute son unité, il est consigné à Schaffhausen, mais pas sa famille qui doit partir.

En septembre 1939, les Mosellans sont évacués par les autorités françaises et c'est en Charente que les habitants de Sarreguemines sont envoyés. Sonia et son fils Frédéric, âgé de 4 ans, arrivent à Chateaubernard où une maison appartenant à la famille Briand est mise à leur disposition. Mais Sonia Rubinsztajn doit chercher du travail et c'est à Montpellier qu'elle en trouve. Elle confie alors à Henriette Briand le petit Frédéric. Toute la famille Briand – le père, la mère et leur fille Élisabeth – s'occupe de l'enfant comme le sien. Si Joseph et Henriette Briand ont déjà deux fils prisonniers de guerre, un troisième, Louis, en lien avec la Résistance-fer qui va lui permettre, à deux reprises, de faire passer Frédéric pour rendre visite à sa mère et à ses grands-parents. Pendant ces voyages risqués, c'est grâce à la complicité de postiers communistes qu'ils vont se cacher dans un wagon de tri postal sans être inquiétés.

Pour le protéger des nazis qui arrivent en Charente le 24 juin 1940, les Briand donnent au petit garçon juif un patronyme à consonance française. Il s'appelle désormais Frédéric, Bernard, Marie Robinstède. Il devient ensuite catholique lorsque Joseph et Henriette Briand le font baptiser le 11 novembre 1940. Il est inscrit à l'école primaire où il est présenté comme un petit réfugié lorrain.

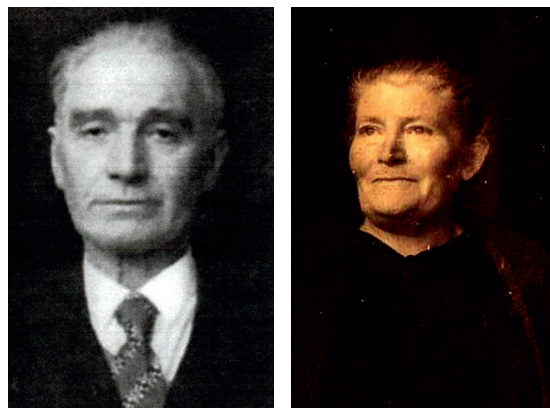
Après les bombardements de la base aérienne de Chateaubernard en 1944, la famille Briand se réfugie au presbytère de Javrezac où elle entre en contact avec une autre famille qui sera distinguée « Juste » bien longtemps après la guerre : les Rio.

La fin de la guerre arrive et lorsque la capitulation allemande est signée le 8 mai 1945, Sonia Rubinsztajn vient reprendre son fils et choisit de partir pour l'Australie où elle vivra et se remariera. Plus tard, Frédéric Rubinsztajn, devenu Frédéric Robinstède anglicisera son nom pour devenir Freddy Robins. Il s'installe donc en Australie où il deviendra restaurateur, fondera une famille et aura trois enfants. Quant à son père, Bernard Rubinsztajn, fait prisonnier de guerre par les Allemands, il sera libéré en mai 1945 et a été enterré à Sarreguemines.

Pendant toutes ces années et malgré la distance, il n'oubliera pas les Briand avec lesquels il gardera des liens étroits.

En novembre 2011, grâce aux démarches de Frédéric-Freddy Robins, Joseph et Henriette Briand ont été distingués « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem.

Une cérémonie commémorative à laquelle participait Freddy Robins s'est déroulée le 18 juin 2012 à Chateaubernard où un jardin des Justes a été créé en hommage aux époux Briand.



Henriette et Joseph Briand. Collection famille Briand.



Joseph et Agnès STACKE. Collection particulière.

SALLE D'ANGLES (Charente)

Joseph STACKE (25 février 1899 – 21 octobre 1970)

Agnès STACKE, née CIGANIK (15 janvier 1914 – 25 décembre 1995)

Joseph et Agnès Stacke sont un couple d'antiquaires installé près de Cognac, à Salles-d'Angles.

Joseph est né à Brno, en Moravie (République tchèque). Sa femme, Agnès, est originaire de Slovaquie. Joseph Stacke est catholique, orphelin depuis l'âge de 4 ans et victime de la famine. Ce sont des familles juives qui le nourrissent chaque semaine, lors du Shabbat. Incorporé dans l'armée autrichienne pendant la Première Guerre mondiale, il est fait prisonnier et se porte ensuite volontaire dans la Légion tchèque créée à Cognac où il s'installe en 1918. Au printemps 1942, il rencontre à Paris des compatriotes, la famille Fischl, juive. Originaires de Prague en Bohême (République tchèque), les Fischl se sont réfugiés en France. La plus grande rafle massive de Juifs, les 16 et 17 juillet au Vél' d'Hiv, se prépare et les Fischl comprennent qu'il faut fuir vite pour se protéger. Ce sont les enfants, Otto et Alex-Hans qui vont partir les premiers. Joseph Stacke les accueille le 14 juillet 1942 à la gare d'Angoulême et les emmène dans la maison familiale de Salles-d'Angles. Leurs parents, Kurt et Heda, les y rejoindront rapidement. Les Fischl vivront cachés là pendant toute la guerre, à l'abri du regard de la population, mais aussi de celui des clients – dont des officiers allemands – du magasin d'antiquités de Joseph et Agnès Stacke. Malgré les soupçons, les rumeurs et les perquisitions, les Stacke resteront libres et les Fischl seront sauvés.

À la Libération, les Stacke furent cependant victimes d'une méprise. La Résistance et la population les crurent collaborationnistes parce que l'on apercevait souvent des Allemands dans leur magasin. Mais le malentendu fut levé. Les Allemands n'étaient que des clients.

En 1948, Otto Fischl est reparti en République tchèque. Il a ensuite séjourné en Irlande avant d'émigrer vers l'Australie où il a créé une entreprise d'import-export de cuir.

Pendant les années où il vécut caché avec sa famille par les Stacke, il rédigea un journal (19 octobre 1943 – 15 mars 1945) retrouvé par les Stacke dans le grenier de la maison familiale. Il a été publié en 2009 dans la collection Témoignages de la Shoah. **Le 9 mai 2013, Joseph et Agnès Stacke furent distingués « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem.**



Les familles STACKE et FISCHL devant le perron de la maison de Salles-d'Angles. Collection particulière.



GENOUILLAC (Charente)

Jean AUDOUIN (25/10/1894 – 13/01/1962)

Cécile AUDOUIN, son épouse (15/03/1904 – 04/02/1997)

Jean Audouin est né le 25 octobre 1894 à Genouillac. Le 16 juillet 1923, il épouse Cécile Guillard originaire de Barbezieux. Ils auront trois enfants : Michèle, Nicole et Philippe. En 1900, son père Dominique Audouin, maire de la commune, est le patron de l'usine de tuiles Perrusson à Fontafie (commune de Genouillac). En 1937, il la confiera ensuite à son fils Jean. Il la dirigera pendant vingt ans avant que Philippe, son fils, ne lui succède à son tour.

Comme son père, Jean Audouin est élu maire de Genouillac, le 3 août 1939. Officier de réserve, Jean Audouin part au front un mois plus tard, en septembre 1939, mais il n'y restera que quelques mois, atteint par la limite d'âge. Malgré la guerre, l'activité de son usine, la tuilerie Perrusson à Fontafie, se poursuit. Les bureaux administratifs se trouvent à Angoulême, ce qui l'oblige à effectuer de nombreux trajets entre Fontafie, située en zone libre et Angoulême située, elle, en zone occupée. Jean Audouin doit donc franchir régulièrement la ligne de démarcation qui traverse La Rochefoucauld.

Dès son retour du front, il a été approché par un réseau de résistance de l'usine à papiers de cigarettes Zig-Zag, à Angoulême et Jean Audouin n'hésite pas à s'engager. Il cache et abrite les directeurs juifs et la trésorerie de Zig-Zag. « Fontafie devint un centre d'hébergement plus ou moins temporaire pour de nombreuses familles émigrées fuyant

l'occupant nazi», souligne la petite-fille de Jean Audouin, Isabelle Gaven-Rognon.

Chef d'entreprise, il embauche une grande partie d'entre-eux qui fuient l'occupant. Son mandat de maire lui permet également de leur établir les faux papiers qui vont leur permettre de rejoindre le Sud-Ouest, l'Espagne et l'Angleterre.

En septembre 1942, le couple Rotman et son jeune fils de six mois, Jean-Marie, arrivent de Paris qu'ils ont fui. Jean et Cécile Audouin les hébergent jusqu'à la Libération et les emploient. Le docteur Jean-Salomon Rotman, alias Auguste Mutzig à consonance plus alsacienne, devient ainsi contrôleur à l'usine de Jean Audouin et son épouse, Luce, qui était enseignante, préceptrice des enfants Audouin. Seul Jean Audouin sait que Jean-Salomon Rotman est médecin.

J.-S. Salomon/Auguste Mutzig sera mis en relation avec André Chabanne, chef du maquis Bir'Hacheim, à Cherves-Châtelars. Il créera un poste de soins de campagne pour les maquisards. Il participera aussi, avec Georges Guingouin, à la libération de Limoges avant de s'engager comme médecin militaire auprès des F.F.I. pour libérer la poche de Saint-Nazaire.

Les Rotman sont sauvés, ils donneront naissance en 1949 à l'historien, écrivain, scénariste et réalisateur Patrick Rotman.

Parmi les autres familles juives sauvées, Cécile et Jean Audouin hébergèrent quelque temps Raymond Trèves. Arrêté par la Gestapo en mars 1943, il fit partie de ceux qui creusèrent un tunnel à Drancy. Découverts le 9 novembre 1943, ils sont déportés (convoi n°62 du 20 novembre 1943) à Auschwitz. Mais après avoir arraché les lucarnes d'aération du 6^e wagon, Raymond Trèves parvint à s'évader avec dix-huit autres déportés dans une cote avant le village de Lérouville, en Moselle.

Jean Audouin lui procura de faux-papiers et le conduira ensuite vers le Sud-Ouest.

Il y eut aussi Joe et Nelly Cahen à Angoulême...

Le couple Audouin, aide plusieurs centaines de juifs à rejoindre la Zone libre échappant ainsi à la fureur nazie et au génocide.

Le 18 juin 2012, Jean et Cécile Audouin ont été distingués « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem.



La tuilerie Perrusson à Fontafie. Collection J. Delias



Gabriel Javelaud, Léontine, Élise Khan, Jean Javelaud, Mme Khan, mère d'Élise. Collection J. Delias

ÉTAGNAC (Charente)

Jean JAVELAUD (27 août 1899 -30 août 2002)

Léontine JAVELAUD (son épouse), née VARACHAUD (10 juin 1906 – 10 avril 1988)

Le couple habite le hameau de Rouillac, dans la commune d'Étagnac, limitrophe du département de la Haute-Vienne et au bord de la RN 141.

Jean Javelaud est menuisier-charpentier et Léontine, sa femme, épicière.

« Un jeudi de juin ou juillet 1942 », précisera plus tard leur fils unique Gabriel, deux femmes, mesdames Kahn et une fillette de cinq ans, Élise, entrent dans l'épicerie de Léontine pour acheter des boissons. Elles racontent, poursuit Gabriel, qu'elles ont fui Paris où leurs maris ont été arrêtés. Elles ne cachent pas qu'elles sont Juives toutes les trois. Elles ont fait le voyage à pied et se dirigent vers l'Espagne. Après une longue conversation, elles demandent à ma mère si elle veut bien garder la petite fille, parce qu'elles sont facilement repérables en sa compagnie et donc en danger ».

Les deux femmes étaient deux sœurs mariées à deux frères. Dans les faits, elles sont arrivées là grâce à l'O.S.E., l'Œuvre de secours aux enfants juifs, créée en 1938 sur le territoire national. Cette organisation permet de cacher des enfants pour leur éviter la déportation et l'extermination.

Gabriel reste dans l'épicerie en leur compagnie pendant que sa mère Léontine rejoint dans l'atelier Jean, son mari, auquel elle raconte l'histoire de ces deux femmes et lui demande la permission de le garder à la maison.

Il est d'accord, l'enfant pourra donc rester avec eux.

Gabriel se souvient : « *Je revois la séparation de la petite et de sa mère. Élise n'a pas pleuré. On aurait dit qu'elle avait compris la situation. Elle n'avait que cinq ans pourtant* ».

Les deux belles-sœurs peuvent donc reprendre la route.

Léontine qui rêvait d'avoir une fille élèvera Élise comme la sienne, puis l'inscrira à l'école communale d'Étagnac où elle se fera de nombreuses amies.

Pendant ce temps, sa mère, madame Khan, est employée comme gouvernante dans une famille de Savoie. Elle apprendra que son mari, interné à Beaune-la-Rolande, est mort en déportation.

À la Libération, madame Khan revient chercher

sa fille. Mais la petite Élise convainc sa mère de la laisser terminer son année scolaire 1944-1945 à Étagnac, ce que sa mère accepta au plus grand bonheur de sa fille.

« J'ai adoré madame Javelaud, dira Élise, et dans ma tête de gamine, je souhaitais secrètement pouvoir rester chez elle à tout jamais ».

Les liens affectifs ne se rompirent pas. Chaque année elle passa ses vacances d'été auprès de Jean et Léontine Javelaud à Rouillac d'Étagnac. Puis Élise Kahn-Windland émigre

ensuite aux États-Unis.

Le 16 septembre 1999, Jean et Léontine Javelaud furent distingués « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem.

Et c'est le 10 août 2000, à la mairie d'Étagnac et à la veille de ses 101 ans, que Jean Javelaud, veuf de Léontine décédée en 1988 à 82 ans, reçut du Comité français pour Yad Vashem, sa récompense.



Lilianne Bloch-Morhange. Collection J. Delias

MANOT (Charente)

Liliane BLOCH-MORHANGE, née Félicie LACORE (01 mars 1916 – 1998).

Félicie Lacore naît à Chaptelat, en Haute-Vienne, près de Limoges, elle y vit toute sa jeunesse et s'y marie le 19 mai 1934 avec Henri Texier. Au début de la guerre, elle rencontre un jeune Juif, Jacques Bloch-Morhange, né en 1921 à Paris.

En 1939, Jacques Bloch-Morhange s'engage à dix-huit ans au 28^e régiment du Génie. Au début de 1940, il est en permission de convalescence à Limoges. Il en profite pour rendre visite à ses oncles et tantes Morhange installés eux aussi à Limoges. Jacques refuse de se faire recenser comme Juif. Il entre donc dans la clandestinité au début de l'année 1940 avec celle qui est devenue Liliane. Recherchés par la police, ils changent vite d'identité et se réfugient à Assit, un petit hameau isolé près de la Vienne, situé sur la commune de Manot, près de Confolens. Gilbert, le jeune frère de Jacques, les rejoint et s'installe avec eux. Pour subsister, Liliane devient couturière. Puis elle va donner naissance à Francine, le 10 août 1942.

Le 20 mai 1943, Liliane reprend officiellement son nom de jeune fille, car son divorce vient d'être prononcé.

Auparavant, en août 1942, Liliane et Jacques se sont liés d'amitié avec un médecin hongrois

réfugié de Paris à Roumazières, le docteur Alexandre Nemeth. Début septembre 1943, il demande au couple d'accueillir et de prendre en charge l'un de ses neveux, Jean-Claude, âgé de 4 ans.

Les parents juifs du petit Jean-Claude, Olga et Samuel Straussman, sont réfugiés à Nice et ils viennent d'être arrêtés. Sa mère, enceinte, est jetée en prison. Son père le sera peu après et ne reviendra plus. Le 28 octobre 1943, via Drancy, il est déporté à Auschwitz par le convoi n° 61.

Liliane élève le petit Jean-Claude comme son fils et elle a désormais deux filles : Francine, mais aussi Lise, née le 15 septembre 1943. Le couple cache aussi à Assit la cousine germaine de Jacques, ses parents et son mari qui ont tous fui Cannes et les Allemands.

Jacques Bloch-Morhange est aussi totalement engagé dans la Résistance. Alias « le commandant Texier », il fonde le maquis de La Péruse. Avec le maquis « Bernard » (Bernard Lelay, groupe FTP), il participe aux combats des bords de Vienne, à Exideuil et Chabonais, puis à la libération de Limoges le 21 août 1944, aux côtés de Georges Guingouin.

Il est nommé commandant des troupes de transmission de la Région 5 des FFI, les Forces françaises de l'intérieur.

Liliane et Jacques se marient le 23 décembre 1944 à Limoges et leur troisième enfant, Gérard, naîtra le 24 mai 1945.

Entretiens, et toujours en prison à Nice le 9 novembre 1943, Olga Straussman, la mère de Jean-Claude, a donné naissance à une petite fille. Lorsqu'elle sera libérée, elle devra encore se cacher dans les environs de Nice avant de revenir chercher Jean-Claude à Assis. Et lorsqu'elle lui demandera quel prénom choisir pour sa petite sœur, il choisira spontanément « Liliane ! ».

Le 31 décembre 1948, Olga émigre aux États-Unis avec ses deux enfants, Jean-Claude et Liliane qui deviendront Gene et Liliane.

Après la guerre, Jacques Bloch-Morhange, l'un des plus jeunes officiers supérieurs de

l'armée française est détaché au Cabinet du ministre du Ravitaillement. Après avoir refusé un sous-secrétariat d'État que lui proposait le ministre d'État Félix Gouin dans le gouvernement Léon Blum, il choisira la carrière de journaliste, d'écrivain, de scénariste et d'économiste. Il mourra à Boulogne-Billancourt le 15 août 1989. Liliane lui survivra jusqu'en 1998, date de son décès, elle aussi à Boulogne-Billancourt.

Le 18 octobre 2006, Liliane Bloch-Morhange est distinguée « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem Jérusalem. Ses filles, Francine et Lise, recevront le 27 juin 2007 à la mairie de Boulogne-Billancourt et à titre posthume, la médaille et le diplôme de Juste délivrés à leur mère décédée en 1998.



Jacques Bloch-Morhange (au centre derrière G. Gingouin). Collection J. Delias



Albert et Marianne Béraud et leurs enfants. Collection J. Delias

CHABANAIS (Charente)

Marianne BÉRAUD (1902 – 28 décembre 1994) ;

Albert, Noël, BÉRAUD (25 décembre 1888 – 24 août 1975).

Albert Béraud est une « gueule cassée ». Invalide de guerre 1914-1918, il a perdu un œil.

Il est aussi expert-comptable. Depuis 1939, il gère à Chabanais l'usine de chaussures « Péricaud et Lionet ». Mais il habite encore à Angers, avec sa seconde épouse, Marianne, et leurs cinq enfants. En juin 1940, il s'installe à Mayéras, un hameau situé à la sortie de Chabanais, sur la route de Limoges, pour diriger l'entreprise de chaussures qui emploie près de 250 salariés.

Les bureaux administratifs se trouvent à Angoulême, en zone occupée alors que l'usine se trouve, elle, en zone libre. Grâce à un ausweis, il peut franchir la ligne de démarcation, à l'entrée de La Rochefoucauld, pour se rendre à Angoulême. En 1942, il reçoit de sa sœur Irène qui est la directrice d'un cours privé à Saint-Mandé (Seine) un appel en urgence. Elle lui demande de prendre en charge deux de ses petites élèves juives dont les parents ont été dénoncés par la concierge de leur immeuble qu'ils quittent immédiatement. Ils cherchent à sauver leurs filles et à leur faire franchir la ligne de démarcation. Albert Béraud part immédiatement les chercher en voiture et il les ramène en affirmant qu'il s'agit de ses propres enfants, même s'il ne possède aucun papier prouvant leur identité.

Nellee Rainès-Lambé, 11 ans et sa sœur Mina, 7 ans, s'installent donc à Chabanais. Lorsque leurs parents réussissent à quitter Paris pour se réfugier à Thiviers, en Dordogne, elles les rejoignent jusqu'au printemps 1944.

Mais le 1^{er} août 1944, les Allemands attaquent Chabanais, incendient plus de soixante maisons et les écoles et tuent sept maquisards au quartier du Brédin. Avec les deux petites filles juives, la famille Béraud s'échappe à travers champs, sauf Albert qui est blessé au pont de Chabanais. Un jeune étudiant en médecine, Maurice Faurisson, est tué à côté de lui. Albert Béraud est transporté à l'hôpital de Saint-Junien. Il sera ensuite opéré à Limoges, encore occupée par les Allemands, où le professeur Violet lui retirera un rein.

Quelques semaines plus tard, les parents de Nellee et Mina vinrent reprendre leurs filles. Albert et Marianne Béraud ne les revirent plus, car après la guerre, la famille Rainès-Lambé émigra aux États-Unis. Ce n'est que 50 ans plus tard, en 1998, que les retrouvailles eurent lieu à Bordeaux entre les enfants Béraud et les familles de Nellee Langmuir et Mina Parson.

En septembre 1944, accompagné du préfet de Charente Joseph Garnier, Albert Béraud accueille à l'aérodrome de Cognac, le Général de Gaulle.

Il devint maire de Chabanais au début du mois d'octobre 1944, mais il démissionna le 29 octobre. Puis il fut élu président du Comité départemental de Libération de la Charente (le CDL) du 7 septembre 1944 jusqu'en février 1945.

Le 16 décembre 2008, l'Institut Yad Vashem de Jérusalem décerna le titre de « Juste parmi

les Nations » à Albert et Marianne Béraud.

Le 26 juin 2011, la médaille fut remise à titre posthume aux enfants et aux petits-enfants d'Albert et Marianne Béraud, décédés respectivement en 1975 et 1994.

Le 3 avril 2016, le groupe scolaire « Marianne et Albert Béraud » fut inauguré à Chabanais.



Groupe scolaire Albert et Marianne Béraud. Collection J. Delias



Marie-Élisabeth LACALLE (14 janvier 1885 – 11 avril 1969).

LESTERPS (Charente)

En octobre 1942, la religieuse Marie-Élisabeth Lacalle – Sœur Saint-Cybard – est nommée directrice du pensionnat catholique de jeunes filles Sainte-Bernadette, à Lesterps. La religieuse participe déjà à des opérations clandestines menées par la Résistance et ses supérieurs jugent que Lesterps est suffisamment à l'écart et qu'il y a moins de risques. En janvier 1944, l'épicier de Montbron qui connaissait Sœur Saint-Cybard lui demande d'accueillir dans son institution une petite fille juive de cinq ans, Josie Lévy. Ce qu'accepte la religieuse.

Josie est la fille unique de Sylvain et Erna Lévy, des Juifs allemands d'Alsace-Lorraine qui se sont réfugiés à Montbron. Sœur Saint-Cybard inscrit donc l'enfant dans son établissement catholique, sous le nom de Josie L'Or et la présente comme sa nièce. Cependant, Josie ne dort pas dans le dortoir commun, mais dans la chambre de sa tante de circonstance. Elle suit les cours en classe comme les autres élèves, y compris l'instruction religieuse, et

elle participe aux prières. Sœur Saint-Cybard ne cesse de veiller sur Josie pendant les huit mois que dure son séjour dans l'institution de Lesterps. Il faut s'assurer que personne ne lève le secret, le danger est partout, autant pour la petite fille que pour elle-même. Après la guerre, Josie apprendra d'ailleurs qu'une enseignante était une collaboratrice des nazis.

À la Libération, Josie retrouva ses parents qui vinrent la chercher et, en 1947, la famille émigra aux États-Unis.

En 2002, celle qui était devenue Josie Lévy-Martin publia « Never tell your name » (« Ne dis jamais ton nom »), un livre de mémoire et de témoignage où elle décrit ses mois de clandestinité dans le pensionnat catholique de Sœur Saint-Cybard qui l'avait protégée avec tant de bienveillance.

Le 19 septembre 2009, Marie-Élisabeth Lacalle, Sœur Saint-Cybard, fut distinguée « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem.

ANNEXES



Frédéric RUBINSZTAJN (Freddy Robins) en 1941.

Frédéric RUBINSZTAJN (Freddy Robins), né le 5 août 1935 à Paris 12^e.

Famille originaire de Pologne, le père Bernard RUBINSZTAJN, né le 25 octobre 1898 à Końskie (Pologne), arrive en France en 1931 avec sa femme Sonia née le 23 juillet 1913 à Pabianice (Pologne). La famille s'installe à Sarreguemines en Moselle, Bernard RUBINSZTAJN est engagé volontaire dans l'armée française en 1939.

En septembre 1939, les Mosellans sont évacués, les habitants de Sarreguemines sont repliés en Charente. Sonia et Frédéric RUBINSZTAJN sont accueillis chez les BRIAND à Châteaubernard. Sonia confie son fils à Mme BRIAND et part chercher du travail à Montpellier. La famille francise le nom de Freddy qui devient alors Frédéric, Bernard, Marie ROBINSTEDE pour le protéger des nazis qui arrivent en Charente le 24 juin 1940, Freddy sera donc baptisé le 11 novembre 1940 et se convertit au catholicisme (il servira d'ailleurs la messe). Sonia verra son fils une seule fois entre 41 et 43. Louis, le fils des BRIAND, va à deux reprises, faire en sorte de faire passer

Freddy à Montpellier pour qu'il puisse voir sa mère et ses grands-parents, pour le voyage, il se cache dans un wagon du tri postal grâce à la complicité des postiers communistes.

Après les bombardements de la base aérienne de Châteaubernard en 1944, les BRIAND se réfugient à Javrezac au presbytère, ils sont en contacts avec la famille RIO (autres justes). Après la signature de l'armistice Sonia RUBINSZTAJN vient rechercher son fils, ils partent ensuite en Australie où Sonia se remarie. Frédéric RUBINSZTAJN devenu Frédéric ROBINSTEDE pendant la guerre raccourci son nom pour l'angliciser et devient Freddy ROBINS. Il est restaurateur en Australie et a 3 enfants. Il est toujours en contact avec la famille BRIAND et revient régulièrement à Châteaubernard où a été créé un jardin des justes en souvenir des époux BRIAND.

Bernard RUBINSZTAJN est prisonnier de guerre, il sera libéré à la libération, il est enterré à Sarreguemines.

Témoignage de Freddy Robins



Mes parents sont Polonais, mon père Bernard est né à Kouskie le 25 octobre 1898 et ma mère Sonia à Pabianice le 23 juillet 1913.

Bernard et Sonia sont arrivés séparément en France au début des années 30. Bernard s'est fixé à Sarreguemines et Sonia à Paris avec ses parents. Ils se sont rencontrés et mariés en 1934 à Paris, et se sont installés à Sarreguemines.

Depuis le début de 1939, mon père est engagé volontaire dans l'armée française. De 1940 à 1944, comme toute son unité, il est interné à Schaffhausen.

En Septembre 1939, les Mosellans, inclus ma mère et moi, sont évacués par les autorités françaises et c'est en Charente que les habitants de Sarreguemines sont envoyés.

Ma mère, et moi, Frédéric âgé de 4 ans, arrivons à Châteaubernard où une maison appartenant à la famille Briand est mise à la disposition des réfugiés. Vu ce déménagement imprévu et forcé, l'allocation de ma mère, Sonia, femme de militaire en service n'ayant pas suivie, elle doit chercher du travail, et c'est à

Angoulême qu'elle en trouva, suite à l'offre d'Henriette Briand, de me prendre en charge jusqu'à la fin des hostilités.

Toute la famille Briand, le père, la mère et leur fille Élisabeth s'occupe de moi comme si j'étais leur enfant.

Les Nazis arrivent en Charente le 24 juin 1940.

Le 3 octobre 1940, le Maréchal Pétain subitement émet des nouvelles lois interdisant certains métiers ou professions aux juifs dans l'armée, l'enseignement...

La presse populaire soutient également le gouvernement Pétain et tout ceci aura l'aval de l'occupant allemand naturellement. C'est à ce moment-là que Joseph Briand, un homme doté d'une perspicacité extraordinaire, dès le 11 novembre 1940, jour de la victoire de 1918, disait-il, avec le soutien de son épouse Henriette et de leur fille Élisabeth, me firent baptiser en l'église de Châteaubernard afin de me donner, nom et prénoms à consonance française (voir le certificat de baptême – Rouge dénote les altérations de M. Briand).

DOSSIER 29045

PRENOM BLONAIS
ÉLIMINÉ
↑
SCAMA

N° 12
BAPTÊME

Fredon Briand
né à Paris
le 5 du mois de Mars 1935.
de la paroisse de
de l'union
et de son père
demeurant à
de la paroisse de
Le parrain a été
de la paroisse de
et la marraine,
de la paroisse de
Le père-présent.

L'an du Seigneur mil neuf cent-vingt-neuf...
du mois de...
de la paroisse de...
né à...
de la paroisse de...
de l'union...
et de son père...
demeurant à...
de la paroisse de...
Le parrain a été...
de la paroisse de...
et la marraine,
de la paroisse de...
Le père-présent.

J. Arsène → CURE: PÈRE ARSENE
Joseph Briand → PARRAIN: JOSEPH BRIAND

L'ecclésiastique qui présida à cette cérémonie s'appelait le Père Arsène. Ce brave homme, par la suite, venait le soir à 19 heures à la maison Briand écouter l'émission "Les français parlent aux français" de la BBC de Londres, derrière volets clos, en cas d'espionnage où de dénonciations possible.

En octobre 1942, je suis inscrit à l'école primaire "Institut Normal Adeline Désir", place Beaulieu à Cognac où je suis présenté aux petits camarades comme réfugié Lorrain. La directrice M^{lle} Ducot en me recevant, m'informe

qu'elle avait fait un pèlerinage dans le passé à Jérusalem, ce qui, pour le petit garçon de sept ans que j'étais, ignorant sa propre judéité, ne voulait pas dire grand-chose. Mlle Juliard, assistante de M^{lle} Ducot, me prit en charge personnellement.

Joseph et Henriette Briand ont deux fils prisonniers de guerre. Un troisième, Louis habite à Bordeaux il est en lien avec la Résistance-Fer. Une aubaine qui lui permet à deux reprises, de faciliter ma visite à ma maman et mes grand parents, cachés à Montpellier, ceci avec l'aide de la résistance ferroviaire, qui me font traverser la ligne de démarcation à Vierzon, durant la première semaine de novembre 1942, caché sous des milliers de lettres dans un sac, à bord d'un wagon de tri postal, alors que les sentinelles armées allemandes se tenaient à l'entrée du wagon.

Durant l'année 1943 j'ai fait ma première communion.



Le 31 décembre 1943, le plus important bombardement de la base aérienne de Châteaubernard eu lieu par des bombardiers américains. La première vague de bombardiers quadrimoteurs arriva vers la mi-journée, et plusieurs vagues suivirent jusqu'aux environs de 14 heures. Il a fallu attendre deux jours pour que la population ait le droit d'aller voir les dégâts, quel dommage ! Je me souviens que les Castelbernardins et autres témoins charentais souriaient en marchant autour du périmètre. Des peupliers étaient abattus, du aux explosions

des bombes. Nous aperçûmes la carcasse d'un bombardier américain abattu, des traces de sang sur la tôle écrasée. Les corps des aviateurs américains avaient été enlevés par les allemands.

Deux ou trois civils français, prenaient à coup de couteaux le caoutchouc de la surface des ailes pour éventuellement l'utiliser comme semelle de soulier. Et finalement, nous aperçûmes, avec Dédé Gaboriau, les soldats allemands, ramasser planche par planche leur cabanes où dormait normalement le personnel. Mais tout avait été aplati et on pouvait voir le terrain de Châteaubernard d'un bout du périmètre à l'autre, car le bombardement avait tout rasé.

Au retour, après une longue marche de quelques heures, j'arrivais épuisé, pour me désaltérer, M^{me} Briand s'empressa de me donner un verre d'eau, avec 2 ou 3 gouttes de vin rouge pour colorier l'eau, disait-elle. Ensuite rentra Joseph Briand, et lui aussi ayant fait le tour de l'aérodrome et des alentours, était satisfait et dit : « *Du bon boulot !* ».

Ce bombardement fut un point culminant quant à l'activité aérienne au-dessus de la région et alla en s'amplifiant. Nous vîmes apparaître les P38 chasseurs américains avec (double queue) et Beaufighters et Mosquitos britanniques également. La DCA allemande établie à Châteaubernard, tonnait contre les avions alliés, produisant des flocons noirs dans le ciel, au moment de l'explosion des obus. Ces raids souvent répétés eurent une profonde impression sur moi.

Après ce terrible bombardement, la famille Briand déménagea à Javrezac au début de 1944, pour y habiter deux ans, durant lesquels, Joseph Briand fut le sacristain de l'église. Parmi les voisins se trouvait la famille Rio, Joseph et Marie, Jean Pierre mon seul copain à Javrezac. Il se révéla après la guerre, que cette famille avait également aidé une famille juive, chose que j'ignorais à l'époque.

La fin de la guerre arriva avec la capitulation allemande, le 8 mai 1945.

Mais la pire des nouvelles nous frappe ; c'est le décès subit d'Henriette Briand, après un coma de seulement quelques heures, nous la perdons le 9 janvier 1946. Pour moi, âgé de dix ans, avec la disparition de M^{me} Briand, c'est le monde qui s'écroule autour de moi. Une bonté, une patience infinie, une femme catholique et en premier lieu Française, à travers elle, c'est la France que j'emporte jusqu'à ce jour.

En février 1946, ma famille revient me chercher. Plus tard, ma maman, Sonia s'étant remariée, elle partit rejoindre son nouveau mari, en Australie, malgré mon désir de poursuivre ma jeune vie en France. Pour moi, tous les Français, sans exception, s'appellent « *Briand* ».

Tout individu d'origine étrangère, aimant la France, a l'obligation de respecter l'ordre social, religieux prédominant, précédemment établi. Sensibilité primaire ! Je conserve en moi, sans idéalisme naïf, une croyance sur la probité et les valeurs du peuple Français.

Frédéric Robinstede, officiellement francisera son nom à Frédéric Robins, confirmé par le « *Journal Officiel* » de la République Française et contresigné par le premier ministre de l'époque M. Pierre Messmer, le 19 février 1974.

Frédéric (Freddy) s'installe donc en Australie où il deviendra restaurateur, fondera une famille et aura trois enfants.

Quant à son père, Bernard Rubinsztajn, interné militaire, sera libéré fin 1944 immédiatement après, il se rendra à Javrezac voir Freddy et remercia chaleureusement Henriette et Joseph Briand de l'avoir protégé et aimé comme l'un des leurs. Il retourna à Sarreguemines où il y décéda en 1950.

Pendant toutes ces années et malgré la distance, je n'oublie pas les Briand avec lesquels jusqu'à ce jour, nous gardons toujours des liens très étroits.

En novembre 2011, grâce aux mes démarches, Henriette Briand et Joseph ont été distingués "Juste parmi les Nations" par l'institut Yad Vashem, Jérusalem.

Freddy Robins, Australie Juin 2021



Pierre Yves Briand et Freddy Robbins, inaugurant l'allée des Justes à Châteaubernard.

Témoignage d'Otto Gerry Fischl



Otto, ses parents et son frère Alex, chez les Stacke au printemps 1945. Collection particulière.

Otto Gerry Fischl est né à Prague (alors en Tchécoslovaquie) en 1929, Otto grandit au sein d'une famille juive aisée. Au vue des menées nazis, le père d'Otto décide de fuir son pays avec sa famille – Otto a un petit frère, Alex – en 1938 pour s'installer à Paris.

Otto apprend le français à l'école. La guerre éclate et après la défaite française, le nazisme rattrape la famille Fischl. Celle-ci subit les lois antijuives et xénophobes.

Grâce à des relations, Mme Fischl rencontre un compatriote d'origine catholique M Stacké, installé dans un village de Charente. Ce dernier, père de famille nombreuse, accepte de cacher Otto et son frère à Salles-d'Angles où ils arrivent le 14 juillet 1942 alors qu'à Paris s'organise la rafle du Vél' d'Hiv'. Les parents Fischl les rejoignent en août 1942. Ils resteront tous les quatre à Salles-d'Angles jusqu'à la libération.

Extraits de *Mon journal 19 octobre 1943 – 15 mars 1945*, d'Otto Fischl,
Éditions le manuscrit. 2009 :

Ma famille, composée de ma mère, mon père et de mon frère, arriva à Paris en 1938 par le dernier train autorisé à quitter ce qui était alors la Tchécoslovaquie. Mon père pensait qu'en France, nous serions en sécurité face au régime nazi mais, comme nous le savons désormais, le cours des événements lui a donné tort.

Bien qu'âgé de 9 ans, je m'en souviens de manière indélébile. Je me souviens assez clairement les épreuves qui ont suivi l'invasion de la France par l'Allemagne. La pénurie et les files d'attente pour obtenir de la nourriture à 4h du matin, par un temps glacial, pour finalement découvrir, lorsqu'arrivait mon tour, que la plupart du stock disponible était vendu et je n'avais plus alors qu'à retourner à la maison les mains vides.

Sont également incrusté, les souvenirs de porter l'étoile jaune sur mon vêtement et la honte ressentie face aux autres. Je me souviens de mes luttes à l'école avec le français et avec les moqueries des autres enfants à cause de cette étoile jaune. Et si la vie était difficile pour moi, je suis certain que c'était encore plus menaçant pour mes parents, parce que l'unique raison qui nous avait fait quitter la république de Tchécoslovaquie n'était plus valable désormais.

Nous n'avions aucune idée, bien entendu de ce qui nous menaçait réellement et des horreurs que tant de personnes juives subissaient dans les camps d'extermination si efficacement « administrés » par les nazis.

Cependant, par l'intermédiaire d'une relation, nous eûmes de la chance : ma mère rencontra monsieur Stacké. Celui-ci originaire de Moravie (Tchécoslovaquie), avait souvent pendant son enfance été affamé, et il avait énormément apprécié la gentillesse des personnes juives qui l'invitaient chez-eux pour partager le dîner du shabbat le vendredi soir. Il n'avait jamais oublié leur bonté envers lui et s'était promis qu'un jour il la leur rendrait.

Cela a été sa manière de donner en retour. Le 14 juillet 1942, notre mère nous mit dans le train : deux garçons, l'un âgé de 8 ans, l'autre de 13, sans savoir si elle ne nous reverrait jamais, et nous commençâmes notre voyage pour Angoulême à la rencontre de monsieur Stacké. Rétrospectivement, ce court voyage de deux heures (d'Angoulême à Salles-d'Angles, en voiture à cheval) a changé réellement notre vie entière pour toujours et la vie de nos parents lorsque plus tard, monsieur Stacké a accepté de les prendre et de les cacher aussi.

Quand je regarde en arrière, ce que cet homme a fait pour nous est indescriptible, un acte d'un courage incroyable, d'une immense bonté et une action humaniste hors du commun. Il risquait, non seulement sa vie, mais aussi celles de sa femme et de ses enfants, et, considérant les chances qu'il y avait à cette époque pour la survie de nous tous, je peux seulement le définir, lui, sa femme et sa famille, comme des géants parmi les hommes.

Contre toute attente, nous avons survécu et nous avons été libérés à la fin 1944. Je dois rendre hommage aux habitants de Salles-d'Angles qui savaient que quelque chose d'irrégulier se passait dans la maison mais ne l'ont pas porté à l'attention des allemands.

Je rends hommage au curé du village, l'abbé Lévêque, qui connaissait notre présence dans la maison ; aux sœurs de l'Ordre de Sainte-Thérèse, qui non seulement savaient mais venaient régulièrement nous donner des leçons ; au maire du village, qui était au courant également. Toutes ces personnes risquaient leur vie et ma gratitude envers eux dépasse les mots.

Après la guerre, nous sommes retournés en Tchécoslovaquie pour recommencer nos vies ; seulement nous avons dû fuir de nouveau à cause du régime communiste. Nous nous sommes installés en Australie, où nous avons réussi et où mes parents ont vécu une vie heureuse jusqu'à leur mort.

... Le jour où l'école a commencé, c'est-à-dire le 2 octobre 1942, la liberté de sortir cessa ; et depuis cette date commença la longue attente qui ne devait finir que vers la fin 1944. Notre prison était douce et confortable, mais c'était une prison et jamais je n'oublierai que pendant vingt-six mois je fus à la merci d'une indiscretion, d'une dénonciation et que littéralement, sans exagérer, je fus entre la vie et la mort. Je me rappellerai le jour où la sœur est venue nous avertir que les allemands cherchaient des appartements et passaient partout. Ce jour-là, nous nous cachâmes dans le foin et Lixi (mon frère Alex) faisait le malade avec un fichu sur la tête.

Je n'oublierai pas non plus le jour où les allemands sont venus comme clients et sont passés partout. Ce jour-là, j'étais caché dans une chambre du haut, fermée, et je peux dire sans honte que mon cœur battait la charge quand j'entendais résonner les bottes sur le parquet et quand ils ont mis la main sur le loquet de la chambre où j'étais. S'ils avaient enfoncé cette fragile porte ? Je me souviens aussi du jour où j'étais derrière une porte vitrée à écouter, sans songer qu'on voyait mon profil. Heureusement qu'ils n'ont rien demandé, et tant de jours tragiques inoubliables.

Pendant ces deux ans, je n'ai eu qu'une seule fois vraiment peur, c'était le jour où la sœur est venue nous dire que les allemands allaient faire sauter la maison. Ce jour-là, mon sang-froid et mes nerfs m'ont abandonnés. J'étais d'une nervosité extrême car les jours précédents étaient terribles à vivre, et je ne dormais presque pas ni ne mangeais. Ce jour-là, je perdis le contrôle sur moi-même et je l'avoue, ce jour-là j'ai eu peur.

Septembre 1944

... Les partisans (les résistants) ont occupé la Charente, par ce fait nous sommes libres. J'attends avec impatience de voir si c'est vrai !

3 septembre, c'est vrai, Cognac est libérée avec les environs, la mairie a déjà le drapeau français. Nous, nous en avons trois : le tchèque, le français et l'américain. C'est idiot le français aurait suffi, mais ils sont têtus.

12 septembre, une nouvelle vie commence pour nous, une vie libre, oui, nous sommes libres après plus de deux ans de captivité, et quelle captivité ! Chaque jour se demander avec angoisse si rien n'arrivera, chaque fois que quelqu'un vous a vu se demander ce qu'il pense et toujours ce danger de dénonciation,

dénonciation qui aurait causé la mort de 14 personnes.

... Quand je suis sorti la première fois, j'étais très gêné, tout le monde me regardait comme on regarde un animal inconnu, cela était très gênant pour moi, et pour le faire cesser, je me dis : si je leur suis inconnu, ils me le sont aussi et j'ai le droit de les regarder aussi longtemps qu'ils me regardent. Le système fort impoli fit merveille et je me suis débarrassé de ces regards qui semblaient dire : qu'est-ce que c'est que ce phénomène ?

À Cognac, une révolution se produit : tous ceux qui travaillaient avec les allemands sont arrêtés. Parmi-eux, il y a des gens que nous connaissons. Une dame tchèque que nous connaissons depuis Prague fut arrêtée pour avoir travaillée pour les allemands, elle laisse deux enfants, c'est terrible, pauvres enfants que vont-ils devenir ?

... un nouveau journal paraît, intitulé « Charente Libre », l'invasion de l'Allemagne a commencée, les américains sont entrés dans le IIIe Reich. La ligne Siegfried est bombardée sans trêve et ne résistera pas longtemps.

13 septembre, je viens de rentrer de Cognac. Mon impression est que c'est une ville ancienne aux rues étroites et ces rues sont surpeuplées. On dirait une ruche dont le centre est la place François 1er. Cognac est surtout une ville industrielle. Cette ville est surpeuplée, du moins dans certains quartiers. Dans un mois j'irais à l'école à Cognac. Je ferais davantage connaissance avec cette ville.



Plaque commémorative en l'honneur des Stacke, inaugurée le 5 juin 2014 à Salles-d'Angles. Collection G. Benguigui.

Chronologie des lois anti-juives en France

1940 :

30 juillet : Zone libre. Loi excluant de l'enseignement les professeurs et les instituteurs juifs.

Octobre : Zone occupée. Obligation de se déclarer, pour être inscrit sur un registre spécial.

3 octobre : Zone occupée. Loi instaurant le statut des Juifs et recensement des Juifs. Le gouvernement de Vichy promulgue le Statut des Juifs. Ils ne pourront plus, entre autres, être magistrats ni officiers. Ils sont exclus de la police, de l'enseignement (mais quelques dérogations sont prévues en faveur des anciens combattants), de la presse, du cinéma, du théâtre et de la radio...

18 octobre : Les entreprises juives doivent être déclarées.

22 octobre : Zone occupée. Lois imposant de la mention « Juif » sur les cartes d'identité.

15 décembre : Zone occupée. Pour éliminer « l'influence israélite de l'économie nationale », des commissaires-gérants prendront la direction des entreprises juives. L'affiche jaune signalant un magasin juif sera remplacée par une affiche rouge disant : « Direction assurée par un commissaire-gérant aryen ».

1941 :

Numerus clausus pour les médecins, les avocats, les notaires, les pharmaciens, les chirurgiens-dentistes, les sages-femmes, les architectes, pour l'inscription des étudiants dans les universités. **29 mars** : Zone libre. Création d'un commissariat général aux questions juives.

26 avril : Dans aucune entreprise les Juifs ne devront plus être occupés comme employés supérieurs ou comme employés en contact avec le public.

Juin : Le recensement est étendu à toute la France.

2 juin : Zone libre. Recensement des Juifs.

1 juillet : Zone occupée. Interdiction d'être voyageur de commerce, marchand ambulant, vendeur de billets de la Loterie Nationale, etc.

22 juillet : Zone libre. Loi autorisant le commissariat général aux questions juives à confisquer les biens des Juifs.

25 août : Zone occupée. Tous les avoirs juifs en zone occupée sont bloqués. Les juifs ne pourront retirer de leur compte que les sommes nécessaires à leur vie courante, le montant de ces sommes étant fixé par l'établissement financier.

17 décembre 1941 : Une amende d'un milliard de francs est imposée aux juifs par les autorités allemandes.

1942 :

7 février : Interdiction aux Juifs de sortir entre vingt heures et six heures. Interdiction pour les Juifs de changer de lieu de leur résidence actuelle.

29 mai : Zone occupée. Il est interdit aux Juifs, dès l'âge de 6 ans révolus, de paraître en public sans porter l'étoile juive. L'étoile juive est une étoile à six pointes ayant les dimensions de la paume d'une main et les contours noirs. Elle est en tissu jaune et porte, en caractères noirs, l'inscription « JUIF ». Elle devra être portée bien visiblement sur le côté gauche de la poitrine, solidement cousue sur le vêtement.

8 juillet : Zone occupée. Interdiction pour les Juifs de fréquenter des établissements de spectacle et autres établissements ouverts au public. Les Juifs ne pourront entrer dans les grands magasins, les magasins de détail et d'artisanat ou y faire leurs achats ou les faire faire par d'autres personnes que de 15 heures à 16 heures.

19 octobre : Numerus Clausus (7%) appliqué en Algérie à tous les élèves juifs dans les établissements publics d'enseignement.

Novembre : Par mesure de sécurité intérieure, tout étranger juif est astreint à résider sur le territoire de la commune où il a sa résidence habituelle et ne peut en sortir que muni d'un titre de circulation régulier, d'un sauf-conduit, ou d'une carte de circulation temporaire.



Famille juive en Charente avec l'étoile jaune. Ad16 1803W.

Œuvre de secours aux enfants (OSE)

L'Œuvre de secours aux enfants (OSE) comme son nom, l'indique une association destinée à secourir des enfants juifs et à leur apporter une assistance médicale. Elle a ainsi secouru plusieurs milliers d'enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

L'OSE est créé en 1912 à Saint-Pétersbourg (Russie) par des médecins, pour aider les populations juives défavorisées. Elle se nomme alors Société pour la protection sanitaire de la population juive, en russe. En 1923, l'union OSE, fédère de multiples branches en Europe centrale et dans le reste du monde, s'établit à Berlin sous la présidence honoraire d'Albert Einstein.

L'organisation se nomme alors Union OSE des sociétés pour la protection des populations juives. En 1933, l'OSE fuit le nazisme et se réfugie en France, où elle devient l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) ; son siège est resté depuis lors à Paris. Elle ouvre ses premières maisons en région parisienne pour accueillir les enfants juifs fuyant l'Allemagne et l'Autriche, puis très vite les enfants résidant en France.

Restée à Paris autour d'Eugène Minkowski, une partie de l'OSE crée un réseau de patronages qui traversera toute la Seconde Guerre mondiale. Ses maisons d'enfants hébergent jusqu'à 1 349 enfants au printemps 1942. L'OSE participe à la mise en place du dispositif d'émigration de 311 enfants juifs vers les États-Unis via Lisbonne.

À partir des rafles de l'été 1942, notamment la rafle du Vélodrome d'Hiver, Minkowski donne comme mot d'ordre : Sauvons les enfants et dispersons-les ». L'OSE organise alors clandestinement le sauvetage des enfants menacés de déportation et en sauve plus de 5 000. Ce réseau prend ensuite le nom de « Circuit Garel » quand Georges Garel en prend la direction.

À la Libération de la France en 1945, l'OSE est chargée de plus de 2 000 enfants devenus orphelins, dont 427 rescapés du camp de Buchenwald. Dans les années 1960, l'OSE perpétue sa mission d'accueil et de protection sanitaire des populations juives en difficulté en prenant en charge les enfants exilés d'Égypte et d'Afrique du Nord ainsi que leurs familles.

L'action actuelle de l'OSE repose sur trois pôles :

- l'accueil médical dans plusieurs centres.
- l'enfance (placement familial, maisons d'enfants).
- la mémoire.

La notion d'Enfant caché

Les enfants cachés sont des enfants juifs qui vivaient en territoire occupé durant la Seconde Guerre mondiale, et qui ont été soustraits aux plans d'extermination mis en place par les nazis en étant dissimulés dans des familles ou des organismes d'accueil.

Entre 60 et 70 000 enfants furent soustraits au plan nazi de déportation et d'extermination. Plusieurs organismes contribuèrent à dissimuler ces enfants sous une fausse identité dans des familles et des foyers d'accueil. Un réseau extrêmement bien organisé s'était constitué avec l'aide de l'Œuvre de secours aux enfants, les Éclaireurs israélites de France, des organisations communistes juives telles que l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE), mais également des réseaux chrétiens tant catholiques que protestants.



Josie Levy, cachée à Lesterps par soeur Saint-Cybard. Collection particulière.

Bibliographie

OUVRAGE LOCAUX

La rafle d'Angoulême, 8 octobre 1942. Gérard Benguigui, Frank Swensen. Le croît vif. 2012.

Ne dis jamais ton nom. Levy-Martin Josie. Le croît vif. 2007.

Mon Journal. Otto Fischl. Éditions Le Manuscrit. 2009.

Les rendez-vous de Lesterps. Labryère Julien. Le croît-vif. 2010.

La grenouille et le scorpion. Jacques Bloch-Morange. Éditions France-Empire. 1982.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

L’Affiche antisémite, en France sous l’occupation. Afoumado Diane. Berg International. 2008.

L’Antisémitisme de plume. 1940-1944. Taguieff Pierre-André. Berg International. 1999.

Histoire de la Collaboration. Broche François, Muracciole Jean-François. Tallandier. 2017.

Dénoncer les juifs sous l’occupation. Joly Laurent. Cnrs éditions. 2017.

La Shoah. Cussans Thomas. Grund. 2015.

Dictionnaire de la barbarie nazie et de la shoah. Bovy Daniel. Luc Pire Éditions. 2013.

Qui écrira notre histoire ? Les archives secrètes du ghetto de Varsovie. Kassow Samuel D. Grasset. 2011.

Livre Mémorial des déportés de France (4 tomes). Fondation pour la mémoire de la Déportation. Tirésias. 2004.

BROCHURES

How Liliane saved me. Jean-Claude Straussman, Lise Bloch-Morange. Édition familiale. 2009.

Famille Audoin, « Juste parmi les Nations ». Isabelle Gaven-Rognon. 2014. Édition familiale. 2014.

BANDES DESSINÉES

Les années Noires, Angoulême 1940-1944. Collectif. Le troisième homme éditions. 2015.

MAUS. Spiegelman Art. Flammarion. 1987. (intégrale).

Auschwitz. Croci Pascal. Éditions du masque. 2000.

Si je reviens un jour... les lettres retrouvées de Louise Pikovsky. Trouillard Stéphanie, Lambert Thibaut. Des ronds dans l’O. 2020.

Opération Vent Printanier. (2 tomes). Richelle, Wachs. Casterman. 2008.

L’envolée sauvage. Galandon, Hamo. Bamboo. 2016. (intégrale).

L’Enfant cachée. -Lizano Marc, Dauvillier Loïc. Le Lombard. 2012.

Les enfants sauvés. Collectif. Delcourt. 2008.

Le combat des Justes. Collectif. Delcourt. 2014.

L’île des Justes. Piatzszek, Espé. Glénat. 2015.

Femmes en résistance : Mila Racine. Collectif. Casterman. 2013.

Le journal d’Anne Frank. Ozanam, Nadji. Soleil. 2017.

Un sac de bille. Kris, Bailly. Futuropolis. 2017. (Intégrale).

La Guerre de Catherine. Billet Julia, Fauvel Claire. Rue de Sèvres. 2017.

Iréna. Tome 2 : les justes. (5 tomes). Morvan, Tréfouël, Evrard. Glénat. 2017.

ARCHIVES

Archives, Comité Français pour Yad Vashem.

Archives départementales de la Charente.

Archives privées (familles et descendants).

ICONOGRAPHIE

Yad Vashem ; G. Benguigui ; J. Flaud ; J. Delias ; Freddy Robbins. Collections particulières des témoins ou descendants.

CRÉDITS

Sous la direction du service du Patrimoine du département, en partenariat avec l'association des Juifs d'Angoulême et de Charente (AJAC).

Recherches documentaires, rédaction, exposition – livret : Gérard Benguigui. José Délias. Élisabeth Durin. Jackie Flaud. Espace Mémoire de la Résistance et de la Déportation de la Charente (Angoulême).

Conception et mise en page : CD 16.

Impression : CD 16. Septembre 2021.

Département de la Charente. Service du Patrimoine Historique.
05 16 09 74 32

Remerciements : Lise Bloch-Morange, Marie-Bénédicte Javelaud, Isabelle Gaven Rognon, famille Béraud, Pierre-Yves Briand, Freddy Robbins et des ayants-droit des justes de Charente.

Avec l'aimable participation du Crédit Mutuel du Sud-Ouest.

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT



ESPACE MÉMORIEL & de la Résistance de la Déportation

34 rue de Genève - Angoulême

Aujourd'hui,
vous avez rendez-vous avec
l'Histoire

VISITE LIBRE ET GRATUITE LE 1^{ER} SAMEDI DE CHAQUE MOIS DE 14H00 À 18H00.
VISITES GUIDÉES POUR GROUPES ET SCOLAIRES DU LUNDI AU VENDREDI.
RÉSERVATION AUPRÈS DU SERVICE DU PATRIMOINE DU DÉPARTEMENT
05 16 09 74 03

